

éternel souvenir de ses bienfaiteurs. Elle a un livre d'or, tenu par les anges, sur lequel elle inscrit leurs noms.

Sur ce registre se trouvent inscrits des noms qu'une reconnaissance spéciale nous oblige de révéler ici.

Tel est celui de Sœur *Victoire*, Ursuline des *Trois-Rivières*. Avant de mourir, elle a laissé à la Ste. Enfance qu'elle avait tant aimée, un gage de sa tendresse. Elle a fait faire un legs de £25.

A *Québec*, un bon vieillard, M. Olivier de Villers, avait une somme de 500 francs, qu'il destinait à l'Œuvre qu'il croirait la meilleure. La Ste. Enfance a eu la préférence.

A *Montréal*, Mr. *Voyer* a laissé en mourant \$10 pour le rachat des enfans infidèles. Une autre personne, non moins affectionnée à la Ste. Enfance, a donné 25 francs. Mlle. *Berthelet*, si connue par ses bonnes œuvres, a transmis par son digne frère, émule de sa charité, la somme de \$10.

Mais un don qui surpasse tous les autres, est celui de l'honorable *J. Dionne*, de *St. Pierre les Becquets*. Il a laissé à la Ste. Enfance, par testament, £125. Déjà il avait donné, une année £12 10s.; une autre année, £25.

De tels actes n'ont pas besoin d'éloges. Il suffit de les citer. Dieu les inspire, et il veut qu'on les publie, dès à présent, afin d'apprendre aux générations que la vraie sagesse en ce monde, consiste à se *faire des trésors au ciel, où ni la rouille ni les vers ne peuvent les enlever*. Placés à la Banque d'en haut, ces trésors rapportent le *centuple en cette vie, et la vie éternelle, en l'autre*.